



DRC/MMC

Termes de référence (TdR)

Pour une

*Consultance de recherche sur le changement climatique et la mobilité humaine en Afrique de l'Ouest*

**1. Qu'est-ce que le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le Centre sur la migration mixte (MMC) ?**

Établi en 1956, le Conseil danois pour les réfugiés (*Danish Refugee Council* - DRC) compte parmi les ONG internationales les plus importantes et est l'une des rares organisations disposant d'une expertise particulière dans le domaine des déplacements forcés. À travers ses 9.000 employés répartis dans 40 pays, eux-mêmes appuyés par 7.500 bénévoles, le DRC protège les réfugiés et les autres populations et communautés affectées par les déplacements, promeut leurs droits et les aide à construire un avenir durable. Le DRC intervient à toutes les étapes du déplacement : lors des crises aiguës, durant le déplacement, lors de l'installation et l'intégration dans un nouveau lieu et/ou au moment du retour. Le DRC fournit une aide en protection et une assistance humanitaire vitale ; aide les personnes déplacées à subvenir elles-mêmes à leurs besoins et à s'intégrer dans les sociétés d'accueil ; collabore avec la société civile et les autorités responsables afin de promouvoir la protection des droits et la coexistence pacifique.

Le Centre sur la migration mixte (MMC) est une source majeure de données, d'informations, de recherches et d'analyses indépendantes et de haute qualité sur la migration mixte. Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est administré par celui-ci. Le projet phare de collecte de données de MMC, le 4Mi, fournit des données primaires régulières, standardisées, quantitatives et globalisées sur les flux migratoires mixtes, y compris des données sur les profils individuels, les facteurs de migration, les moyens de transport, les conditions de voyage, l'économie des passeurs, les aspirations et les choix de destination. En fournissant son expertise et des preuves crédibles (données, informations, recherches et analyses indépendantes de qualité), le MMC vise à

aider les agences, les décideurs politiques et les praticiens à prendre des décisions éclairées, à avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, à contribuer aux réponses de protection et d'assistance pour les personnes en déplacement, et à stimuler la réflexion prospective dans le secteur répondant à la migration mixte. Le MMC est actuellement opérationnel en Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est, en Asie, en Amérique centrale et en Europe (Italie et Grèce). Il réalise plus de 10 000 entretiens par an, qui sont analysés et publiés dans divers rapports de recherche, documents d'information et 4Mi Snapshots.

## 2. Contexte et objectifs de la recherche

---

Depuis le début de l'année 2025, le MMC, en partenariat avec le DRC, met en œuvre le programme de recherche-action EMBRACE, axé sur le changement climatique et la mobilité humaine en Afrique de l'Ouest. Financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse, ce projet a pour objectif de renforcer la protection des populations vulnérables au changement climatique en Afrique de l'Ouest, en améliorant la compréhension des impacts climatiques et des dynamiques de mobilité. Il vise également à développer des projets pilotes adaptés au contexte local et sensibles aux questions de genre, répondant aux besoins spécifiques des différents groupes en situation de mobilité ou d'immobilité. L'objectif final est d'informer l'élaboration de solutions politiques extensibles. Ce projet s'appuie sur les capacités croissantes de la région et l'intérêt institutionnel pour renforcer et adapter les outils existants afin de mieux gérer la mobilité humaine et de s'adapter aux effets du changement climatique.

L'axe recherche du projet EMBRACE vise trois sous-objectifs :

- Mieux comprendre les effets du changement climatique sur les schémas de mobilité en Afrique de l'Ouest (production de connaissances).
- Approfondir la compréhension des dynamiques de genre dans le contexte du changement climatique et de la mobilité humaine, et des inégalités entre femmes et hommes qui en découlent (connaissances spécifiques au genre).
- Informer les actions pilotes et la stratégie d'engagement politique de DRC, de ses partenaires et de la DDC (programmation basée sur les évidences). L'agenda de recherche du MMC dans le cadre de ce projet comprend (i) un volet quantitatif, au travers de la collecte de données 4Mi et le développement d'un module thématique dédié aux questions de changement climatique et mobilité humaine, ainsi que (ii) un volet qualitatif avec la réalisation d'études de cas.

Dans le cadre du volet de recherche qualitative, le MMC lance deux études de cas lors de la phase de démarrage du projet EMBRACE. Les deux études de cas couvrent des régions transfrontalières entre le Sahel Central et les pays côtiers, visant deux objectifs spécifiques :

- Fournir une compréhension contextualisée et sensible au genre de l'immobilité et de la mobilité induite par le climat, en reconnaissant les divers modèles de mobilité ainsi que leurs interactions avec des stratégies de moyens de subsistance et d'adaptation.
- Examiner les modèles de mobilité, la prise de décision, les capacités et les aspirations dans le contexte des changements climatiques, afin de comprendre comment ils façonnent les mouvements forcés ou volontaires.

### 3. Objet de la mission de consultance

---

Le MMC Afrique de l'Ouest et du Nord, basé au Sénégal, sollicite des propositions de consultant·e·s (individuels, équipes, cabinets) pour la réalisation des **deux études de cas mentionnées ci-avant**. Chaque étude de cas induira la production d'une analyse qualitative thématique portant sur le lien entre (im)mobilités humaines et changements climatiques dans les zones transfrontalières entre le Sahel central et les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest tel que détaillé ci-après (2 localités par étude).

Les candidat·e·s peuvent postuler pour l'ensemble de la mission (deux études de cas ; total de 80 jours) ou pour réaliser une seule des études de cas (40 jours).

Les responsabilités et modalités de chaque consultance seront détaillées dans les sections suivantes.

### 4. Méthodologie

---

Chaque étude de cas répondra aux paramètres suivants :

- **Cadre analytique** – L'analyse du lien entre changements climatiques et (im)mobilités humaines se réfèrera au cadre analytique [développé par le MMC](#) qui étudie le lien entre capacités et aspirations dans la prise de décision et les résultats forcés/volontaires de (im)mobilité. Une attention particulière sera apportée à la **sensibilité au genre** dans l'analyse des impacts différenciés du changement climatique et de la (im)mobilité sur les femmes et les hommes.
- **Couverture géographique** - Chaque étude de cas portera sur une zone transfrontalière entre un pays du Sahel Central et un pays côtier ;
  - Etude de cas n°1 : au choix, dans la zone Mali/Burkina Faso/Côte d'Ivoire.
  - Etude de cas n°2 : selon propositions des candidat·e·s. A titre indicatif, le MMC considère les géographies suivantes : Burkina Faso/Togo ; Burkina Faso/Bénin ou Mali/Guinée.
- **Zones de collecte de données** - Chaque étude de cas s'intéressera à la relation entre deux localités ;
  - Localité d'origine / localité d'arrivée : pour un même groupe social, les données seront collectées auprès de ceux/celles qui restent (i.e. immobilité dans la localité d'origine) et ceux/celles qui se déplacent (i.e. mobilité vers la localité d'arrivée).
  - Zone rurale / zone urbaine : la localité d'origine devra répondre aux caractéristiques d'une zone rurale, tandis que la localité d'arrivée devra répondre aux caractéristiques d'une zone urbaine ou péri-urbaine.
- **Moyens de subsistance** – Chaque étude de cas portera sur un groupe social homogène par son moyen de subsistance principal, telle que la transhumance (note : une seule des deux études de cas pourra porter sur la transhumance), et étudiera le rôle des opportunités économiques dans les stratégies d'adaptation au changement climatique par la (im)mobilité.

La complémentarité entre les deux études de cas vise à explorer différents types de mobilité liés au changement climatiques, les nouveaux schémas émergents, et différents systèmes de moyens de subsistance, afin d'obtenir une compréhension diversifiée des enjeux liés au changement climatique, à la mobilité humaine et au genre dans la région.

Les consultant·e·s devront démontrer leur capacité d'accès aux zones d'étude, notamment par leur connaissance du terrain et leur réseau de contacts, et pourront, s'ils/elles le souhaitent, travailler avec des intermédiaires locaux/locales pour faciliter l'accès.

## 5. Portée de la mission

---

### Etape 1 – Préparation :

Pour chaque étude de cas, les tâches attendues sont de :

- Examiner et annoter la note méthodologique préparée par le MMC, en l'adaptant aux spécificités des propositions d'études de cas soumises dans l'offre technique.
- Proposer un plan de travail, sous forme de calendrier d'exécution, incluant les différentes étapes de réalisation pour la recherche et tenant compte des délais de révision des livrables par MMC.
- Identifier, en veillant à l'application d'une approche Âge, Genre et Inclusion (AGDI), les groupes cibles qui constitueront les sujets de recherche (échantillonnage).
- Proposer une stratégie d'engagement pour atteindre ces groupes cibles en tenant compte de la méthodologie et des documents préparatoires transmis par le MMC.
- Développer les outils de collecte des données (guides d'entretien) en tenant compte de la méthodologie et des documents préparatoires transmis par le MMC.

### Etape 2 – Collecte de données de terrain :

Pour chaque étude de cas, les tâches attendues sont de :

- Assurer le recrutement des participant·e·s à l'étude, en veillant au respect des caractéristiques validées par MMC.
- Mener les entretiens individuels semi-directifs qualitatifs dans les localités rurales et urbaines validées par MMC (15-20 au total par étude de cas). Les localités spécifiques seront validées par MMC, en tenant compte de la proposition d'étude de cas du consultant et de sa connaissance du terrain.
- Mener 5 entretiens avec des informateurs·rices clés.
- Mener 2 à 5 discussions de groupe (FGD) dans chaque lieu d'étude de cas.
- Coordonner la logistique de terrain (déplacements, etc.).
- Restituer oralement au MMC le déroulement des entretiens dans chacune des deux zones de collecte, en présentant les résultats émergents.
- Veiller au respect des règles déontologiques lors de la phase de collecte des données de terrain.
- Restituer à l'écrit l'étape de collecte de données (ex : nombre d'entretiens, profils des interviewé·e·s, etc.) ainsi que les obstacles et/ou limites méthodologiques.
- Retranscrire, de façon précise/fidèle et en Français ou Anglais, les entretiens individuels semi-directifs qualitatifs (retranscription Ubiquus IO).

- Si le/la consultant-e décide de travailler avec des intermédiaires locaux/locales, assurer la supervision de ces derniers pour les tâches mentionnées ci-dessus.

### Etape 3 et 4 – Analyse et rédaction des études de cas :

Pour chaque étude de cas, les tâches attendues sont de :

- Élaborer un plan détaillé pour son étude de cas, à valider par le MMC avant rédaction.
- Rédiger l'étude de cas finale, en intégrant les données collectées (citations) et analysées et en veillant à la clarté, la précision et le respect des normes éditoriales de MMC.
- Assurer la cohérence et la qualité de l'analyse, en veillant à ce que l'étude de cas reflète fidèlement les données collectées sur le terrain.
- Assurer que l'étude de cas intègre les résultats des missions exploratoires et des revues de littérature menées par le MMC, en plus des données collectées sur le terrain.
- Intégrer les commentaires du MMC sur les versions préliminaires de l'étude de cas (deux étapes de review).

### **Modalités de travail**

Rappel : les candidat-e-s peuvent postuler pour l'ensemble de la mission (deux études de cas ; total de 80 jours) ou pour réaliser une seule des études de cas (40 jours).

Chaque consultant-e sera encadré-e par l'équipe de MMC. Il/elle participera à des réunions de suivi régulières pour assurer la bonne intégration de l'analyse avec le cadre programmatique de l'étude. Des réunions de cadrage seront réalisées régulièrement tout au long de la mission. Le/la consultant-e sera responsable de la qualité technique de son travail et de ses éventuels collaborateurs, y compris la qualité de la collecte des données de terrain, dans le respect des règles déontologiques.

Des briefs intermédiaires seront organisés après chacune des deux étapes de terrain (zone de départ et zone d'arrivée) pour présenter les premiers résultats pour les deux études de cas, et cadrer les prochaines étapes le cas échéant.

Le/la consultant-e devra se conformer aux lignes éditoriales du MMC pour la rédaction des rapports d'analyse. Toute dépense liée à la réalisation de la consultance (incluant déplacements, éventuelle sous-traitance de intermédiaires locaux/locales si i le/la consultant-e décide de travailler avec) devra être incluse dans son offre financière ; MMC/DRC ne prendra pas en charge les éventuels frais additionnels n'entrant pas dans le cadre de cette offre financière.

Si les consultant-e-s décident de travailler avec des intermédiaires locaux, leurs profils devront être inclus dans la proposition technique soumise. Les intermédiaires locaux pourront participer aux réunions de coordination régulières entre le MMC et les consultant-e-s.

## **6. Produits/résultats**

---

Pour chaque étude de cas, les livrables suivants seront attendus :

### **L1 - Plan de travail détaillé :**

- Sous forme de calendrier d'exécution, incluant les différentes étapes de réalisation pour la recherche et tenant compte des délais de révision des livrables par MMC.

#### **L2 – Note méthodologique annotée :**

- Incluant les commentaires sur les questions de recherche ainsi que leur transcription dans les études de cas proposées dans l'offre technique

#### **L3 – Note d'échantillonnage :**

- Définissant les critères de sélection et la stratégie d'engagement des groupes cibles (max. 2 pages).

#### **L4 – Guides d'entretiens :**

- Guides pour les entretiens avec les informateurs-rices clés, les entretiens individuels et les discussions de groupe (FGDs), adaptés aux contextes locaux.

#### **L5 – Compte-rendu consolidé de l'étape empirique :**

- Rapport descriptif (max. 3 pages) restituant le travail de collecte de données (ex: nombre d'entretiens semi-directifs réalisés), les profils des interviewé-e-s, les conditions des entretiens et les obstacles rencontrés.

#### **L6 – Retranscriptions et traductions :**

- Retranscriptions précises et fidèles des entretiens individuels et des FGDs, et traductions vers le français.

#### **L7 – Résultats intermédiaires (discussion verbale + Power Point) :**

- Discussion verbale (45-60 minutes).

#### **L8 – Plan des rapports des études de cas**

- Document détaillant la structure des rapports finaux, incluant les chapitres, la méthodologie, et le cadre analytique, afin de garantir la cohérence et la qualité des études de cas.

#### **L9 – Rapport des études de cas – version 1**

- Première version complète des rapports d'études de cas, soumise pour une revue interne par l'équipe du MMC.

#### **L10 – Rapport des études de cas – version 2**

- Version révisée des rapports, intégrant les commentaires de la première revue, soumise pour une deuxième revue interne.

#### **L11 – Rapport des études de cas – version 3**

Seconde version révisée des rapports, intégrant les commentaires de la deuxième revue, prête pour publication.

## **7. Durée, calendrier et paiements**

La durée totale prévue pour la réalisation intégrale de la mission n'excédera pas 40 jours ouvrables par étude de cas, soit 80 pour les deux études.

Les jours de travail devront s'échelonner selon le calendrier indiqué dans le tableau ci-dessous.

Notes :

- Les consultants devront être en mesure de fournir l'ensemble du travail de préparation et de collecte d'ici à juin 2025.
- Le calendrier d'analyse, rédaction et de révision des rapports proposé dans la timeline de l'offre technique sera confirmé avec le MMC au moment de l'élaboration du contrat. La première étude de cas doit être finalisée pour octobre 2025, et la seconde pour février 2026.

## Calendrier

<p><b>Etape 1 – Préparation</b></p> <p>Livrables correspondants : Plan de travail détaillé, note méthodologique annotée, note d'échantillonnage, guides d'entretiens</p>	<p>Mai 2025 (pour les 2 études de cas)</p>	
<p><b>Etape 2 – Collecte</b></p> <p>Livrables correspondants : Compte-rendu consolidé de l'étape empirique, résultats intermédiaires (discussion verbale)</p>	<p>Juin 2025 (pour les 2 études de cas)</p> <p>Note : 13 jours de travail minimum pour la collecte de données par étude de cas</p>	
<p><b>Etape 3 – Analyse et rédaction</b></p> <p>Livrables correspondants : Retranscriptions et traductions, plan des rapports des études de cas, rapports des études de cas – version 1</p>	<p>Etude de cas n°1 : août 2025</p>	<p>Etude de cas n°2 : décembre 2025</p>
<p><b>Etape 4 – Révision</b></p> <p>Rapport des études de cas – version 2, Rapport des études de cas version 3</p>	<p>Etude de cas n°1 : octobre 2025</p>	<p>Etude de cas n°2 : février 2026</p>

Le/la consultant.e fournira la documentation par courrier électronique, en format Word et PDF.

Langue des prestations : tous les travaux de développement et les échanges se feront en français ou anglais ; les versions finales des prestations seront en français/anglais.

Les paiements seront divisés en deux tranches après validation des livrables pour chaque étude :

- Tranche 1 : 20%, conditionnés à la livraison des livrables : L1, L2, L3, L4 (Plan de travail détaillé, note méthodologique annotée, note d'échantillonnage, et guides d'entretiens).
- Tranche 2 : 50% conditionnés à la livraison des livrables : L5, L6, L7 (Compte-rendu consolidé de l'étape empirique, retranscriptions et traductions, et résultats intermédiaires (discussion verbale)).
- Tranche 3 : 30% conditionnés à la livraison des livrables : L8, L9, L10, L11 (plan des rapports des études de cas, rapport des études de cas – version 1, rapport des études de cas – version 2, et rapport des études de cas – version 3).
  - Note : dans la situation où le/la même consultant.e réalise les deux études de cas, cette tranche sera divisée en deux tranches intermédiaires de 25%/25% correspondant à la finalisation des livrables d'analyse/rédaction/révision pour chaque étude de cas.

## 8. Éligibilité et qualifications/expérience demandées

---

- **Éligibilité :**
  - Capacité d'accès démontrée aux zones d'étude, notamment par une connaissance du contexte local et/ou un réseau de contacts établi
  - Le/la Consultant-e (ou ses collaborateurs – intermédiaires locaux) est autorisé-e à travailler dans les zones proposées pour les études de cas
- **Qualifications :**
  - Au minimum un Master avec expérience en recherche et rédaction de rapport ou Doctorat dans une discipline des sciences sociales
- **Expérience :**
  - Au minimum 3 ans d'expérience (i) dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales ou (ii) comme analyste pour une organisation internationale/un think tank.
  - Au moins 3 publications (direction ou contribution à un ouvrage académique, article dans une revue scientifique, rapport analytique pour une organisation internationale) sur les thèmes du changement climatique et/ou des migrations mixtes.
  - Une ou plusieurs publication(s) sur les thématiques de recherche suivantes sont souhaitées : mobilité humaine liée aux changements climatiques, genre et mobilité humaine, genre et changements climatiques, immobilité et insertion socio-économique, migrations du travail, migrations rurales-urbaines.
  - Une ou plusieurs publication(s) spécifiques au contexte du Sahel Central et/ou des pays côtiers sur les thèmes du changement climatique et/ou des migrations mixtes sont souhaitées.
- **Compétences et connaissances :**
  - Compétences en méthodes qualitatives de collecte et d'analyse des données, notamment en analyse de corpus thématique.
  - Maîtrise d'un logiciel d'analyse qualitative de contenus empiriques (ex : Sphinx Quali, NVivo, etc.) souhaitée.
  - Sensibilité au genre.
  - Compréhension approfondie du contexte socio-économique au Mali et au Burkina Faso.
- **Connaissances linguistiques :**
  - Maîtrise du **Français** à l'écrit et à l'oral
- **Supervision technique**

---

Le/la Consultant-e travaillera sous la supervision de technique de Hiba Belhadj, Research Officer (MMC). La personne point focale des questions administrative sera Mathilde Brachet, Programme Assistant Trainee.

- **Lieu de la mission et support**

---

Les consultant·e·s sélectionné·e·s exécuteront leurs missions dans les pays de leurs études de cas respectives.

Ils/elles seront responsables d'être en mesure de travailler dans ces pays. Il/elle sera responsable d'entreprendre les dispositions nécessaires pour conduire les étapes de collecte de données.

Chaque consultant·e devra disposer de tout le matériel nécessaire à la bonne réussite de cette mission (ordinateur, téléphone portable, logiciels, etc.).

- **Voyages**

---

Chaque consultant·e et/ou ses intermédiaires locaux seront amené·e·s à voyager dans les localités de son étude de cas respective, dans les localités sélectionnées et validées par le MMC, pour l'étape de collecte de données.

Chaque consultant·e devra par conséquent organiser lui-même ses transports, son hébergement, son assurance, ses repas et inclure ces éléments dans sa proposition financière. Une preuve de la couverture d'assurance sera demandée.

**Remarque** : Si le/la consultant·e décide de travailler avec des intermédiaires locaux/locales, il/elle sera responsable de l'organisation de leurs déplacements (transports, hébergement, assurance, repas) et devra inclure ces coûts dans sa proposition financière.

## 9. Processus de soumission des propositions

---

Le dossier de candidature des consultant·e·s éligibles au présent appel devra comprendre les documents ci-dessous :

Offre technique :

1. Un CV incluant les expériences/références pertinentes aux qualifications et à l'expérience listées précédemment.
2. Les CV des intermédiaires locaux/locales que le consultant·e souhaite mobiliser pour l'étude.
3. Une note méthodologique (maximum 4 pages) déclinée en trois parties :
  - Proposition d'études de cas : cette section doit présenter les propositions d'études de cas, incluant une description détaillée et une justification basée sur les critères définis dans la section 4 (méthodologie) (maximum 2 pages par étude de cas).
  - Proposition de plan d'échantillonnage pour l'étude, y-inclus (i) les caractéristiques sociodémographiques des répondant·e·s et (ii) l'approche retenue pour les sélectionner (maximum 1 page).
  - Timeline

**Remarque** : l'offre technique devra informer clairement de la portée de la candidature (pour l'ensemble de la mission – deux études de cas – ou pour une seule étude de cas).

4. 2 – 3 échantillons de rapports ou publications rédigé·e·s par le/la consultant·e.

5. Une proposition financière indiquant le taux journalier et le coût total de l'offre financière. Si le consultant décide d'utiliser des intermédiaires locaux/locales, les coûts de ces derniers doivent être inclus dans la proposition financière.

Remarque : l'offre financière devra informer clairement de la portée de la candidature (pour l'ensemble de la mission – deux études de cas – ou pour une seule étude de cas). Si le ou la consultant-e soumet une offre pour les deux études, il ou elle devra soumettre deux devis détaillés distincts pour chaque étude.

## 10. Evaluation des offres

Pour la présélection des candidat-e-s, les critères d'évaluation ci-dessous régiront la sélection des offres reçues. L'évaluation est effectuée sur une base technique et financière. Seul-e-s candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à un entretien pour approfondir le contenu de leur proposition d'étude de cas. La sélection finale sera basée sur l'évaluation de l'offre technique, de la proposition financière et de l'entretien.

Les offres des soumissionnaires seront évaluées en fonction, entre autres, des critères suivants, et des points seront attribués sur une échelle de 1 à 10 pour chacun des critères stipulés ci-dessous :

#	Critères techniques	Note	Pondération dans l'évaluation technique
<b>1</b>	<b>Eligibilité</b>	<b>OUI/NON</b>	<b>Si NON : éliminatoire</b>
1.1	Le/la Consultant-e (ou ses collaborateurs – intermédiaires locaux) est autorisé-e à travailler dans les zones proposées pour les études de cas	OUI/NON	Si NON : éliminatoire
1.2	Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral	OUI/NON	Si NON : éliminatoire
1.3	Au minimum un Master avec expérience en recherche et rédaction de rapport ou Doctorat dans une discipline des sciences sociales	OUI/NON	Si NON : éliminatoire
<b>2</b>	<b>Expertise</b>		<b>30%</b>
2.1	Au minimum 3 ans d'expérience (i) dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales ou bien (ii) comme analyste dans une	1 à 10  Moins de 3 ans d'expérience : éliminatoire  3 à 5 ans d'expérience : 3 points	15%

	organisation internationale/think tank.	6 à 7 ans d'expérience : 5 points 8 à 10 ans d'expérience : 7 points + de 10 ans d'expérience : 10 points	
2.2	Au moins 3 publications (direction ou contribution à un ouvrage académique, article dans une revue scientifique, rapport analytique pour une organisation internationale) sur les thèmes du changement climatique et/ou des migrations mixtes.	1 à 10 Moins de 3 publications : éliminatoire 3 à 5 publications : 2 pts 6 à 9 publications : 4 pts 10 publications et plus : 6 pts	15%
2.2.1	Une ou plusieurs publication(s) sur les thématiques de recherche suivantes sont souhaitées : mobilité humaine liée aux changements climatiques, genre et mobilité humaine, genre et changements climatiques, immobilité et insertion socio-économique, migrations du travail, migrations rurales-urbaines.	Publication(s) sur les sous-thèmes souhaités : +2 pts	
2.2.1	Une ou plusieurs publication(s) spécifiques au contexte du Sahel Central ou des pays côtiers sur les thèmes du changement climatique et/ou des migrations mixtes sont souhaitées.	Publication(s) sur les géographies souhaitées : +2 pts	
<b>3</b>	<b>Offre technique</b>		<b>50%</b>
3.1	Etudes de cas	1 à 10	30%

3.2	Plan d'échantillonnage	1 à 10	15%
3.3	Timeline	1 à 10	5%
4	<a href="#">Entretien*</a>	1 à 10	20%

\*Seul-e-s les candidat-e-s ayant obtenu un minimum de 50/80 aux critères d'évaluation 1 ; 2 et 3 seront présélectionné-e-s pour l'étape d'entretien.